

# Avant-projet de parc éolien à Wavre

Réunion d'information préalable  
28 janvier 2025



# ORDRE DU JOUR

19h

**Accueil**

**Introduction et procédure officielle**

**Présentation du projet éolien**

Contexte

Présentation des demandeurs

Avant-projet

19h10

**Présentation du contenu de l'E.I.E**

20h00

**Questions - Réponses**

21h00

**Conclusion et fin**

# Consultation des acteurs et du public



**Présidence et secrétariat**  
Ville de Wavre



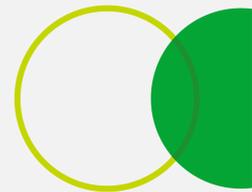
**Demandeur**  
Luminus



**Bureau d'étude**  
Sertius



**Modérateur**  
Olivier Colle



# Objectifs RIP



S'informer



Emettre des  
observations et  
suggestions

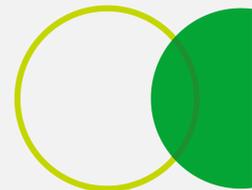


Présenter des  
alternatives  
techniques  
(pouvant être  
raisonnablement  
envisagées)



Identifier des  
points particuliers  
pour l'étude  
d'incidences

Votre participation en amont s'inscrit dans une démarche de concertation et de participation afin que Luminus puisse adapter son projet le cas échéant.



## Consultation du public



Vos remarques et commentaires du jour seront consignés dans  
un procès-verbal officiel

Remettre vos avis, propositions d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au :

**12 février 2025**

**Au Collège Communal de  
Wavre**

Place de l'Hôtel de Ville 1,  
1300 Wavre

**Copie à Luminus**

rue de la Barrière, 44  
4100 Seraing

ou

[jacques.travieso@luminus.be](mailto:jacques.travieso@luminus.be)

**Des questions sur l'éolien ?**

[https://www.luminus.be/fr/corporate/production  
-d-energie/numero-1-en-eolien-terrestre/](https://www.luminus.be/fr/corporate/production-d-energie/numero-1-en-eolien-terrestre/)



# Présentation de Luminus



# Un actionnariat qui allie leadership en énergie bas carbone et ancrage local

**31,4%**

Ethias  
Publilec  
Socofe  
Tecteo



**68,6%**

EDF  
EDF est le 1<sup>er</sup> producteur bas carbone au monde



## Nos clients



## Notre groupe

Plusieurs filiales spécialisées en services énergétiques

≈ **2900** employé(e)s

**12x** Top Employer

## Notre production

THERMIQUE

**1208** MW



284 éoliennes

ÉOLIEN

**741** MW



NUCLÉAIRE

**212** MW



HYDRO

**67** MW



Produire  
de l'électricité

# Luminus: un parc de production diversifié

THERMIQUE

1208 MW



284 éoliennes

ÉOLIEN

741 MW



NUCLÉAIRE

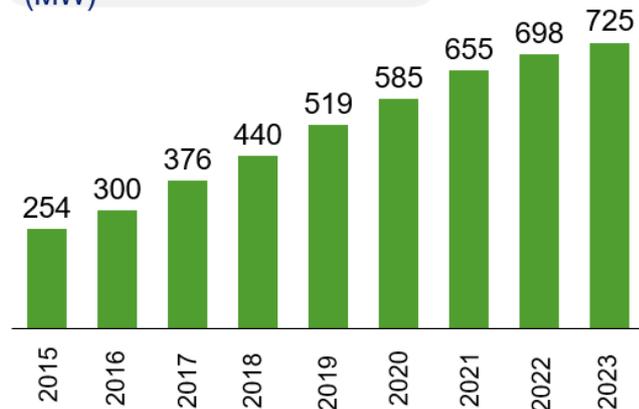
212 MW



HYDRO

67 MW

Capacité éolienne installée  
(MW)





**Numéro 1** de l'énergie  
éolienne terrestre en Belgique

Construisons un avenir énergétique  
neutre en CO<sub>2</sub> grâce à l'électricité et  
à des solutions et services innovants.

# Electrify 2030

Ensemble, construisons un avenir énergétique neutre en CO<sub>2</sub>, grâce à l'électricité et à des solutions innovantes, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement.

Nous produisons plus d'électricité grâce à nos unités de production diversifiées et flexibles.



Nous assurons une fourniture d'énergie intelligente et numérique.



Nous proposons des solutions pour électrifier et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.



Nous transformons les défis de la flexibilité en opportunités.



# Contexte énergétique



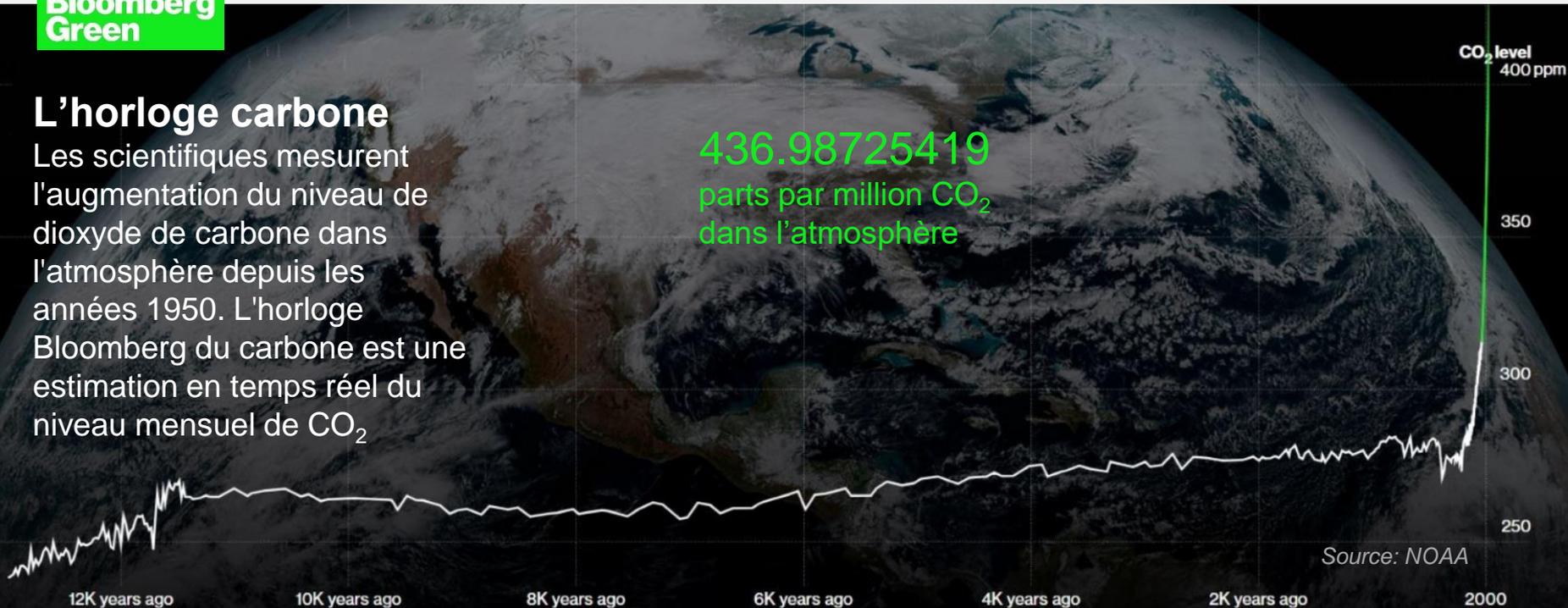
# L'urgence climatique représente un défi majeur

**Bloomberg  
Green**

## L'horloge carbone

Les scientifiques mesurent l'augmentation du niveau de dioxyde de carbone dans l'atmosphère depuis les années 1950. L'horloge Bloomberg du carbone est une estimation en temps réel du niveau mensuel de CO<sub>2</sub>

436.98725419  
parts par million CO<sub>2</sub>  
dans l'atmosphère



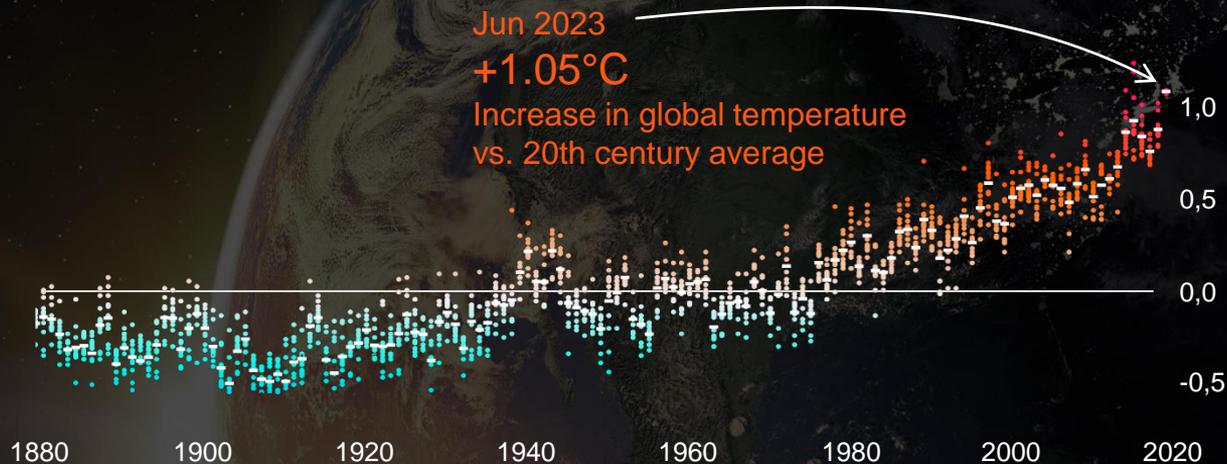
# L'urgence climatique représente un défi majeur

**Bloomberg  
Green**

## Global Temperature Change

2020 et 2016 ont été les années les plus chaudes jamais enregistrées. Les cinq années les plus chaudes ont toutes eu lieu depuis 2015.

Source: NOAA



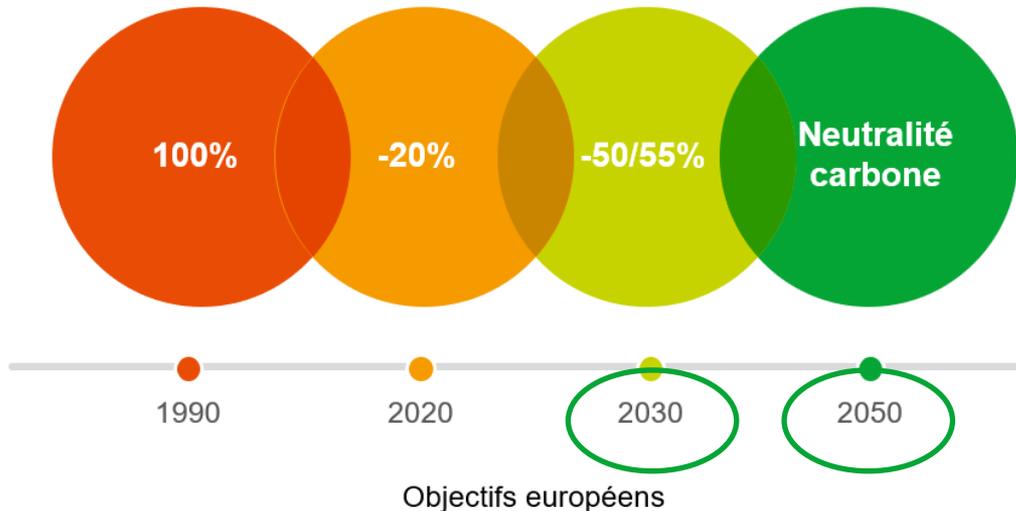
●● Temperature differences — Average temperature

# Pourquoi développe-t-on des projets éoliens

## Objectifs européens:

Transcrits dans tous les états membres, à l'échelon national et régional

## Vers la neutralité carbone en 2050



## en Wallonie:

- Plan Air Climat Energie (PACE)

→ 37% d'électricité verte à l'horizon 2030

# Objectif éolien Wallonie : >200 nouveaux MW/an d'ici 2030



2024 : 1421 MW  
2030 : 2800 MW

Moyenne de 70MW/an croissance (2012-2022)

+/- 70MW/an de capacité installée a été construite entre 2012 et 2022

➔ **Retard considérable accumulé** sur la feuille de route climatique qui prévoyait 100MW/an

# Pourquoi des éoliennes ?



## Changement climatique

Moins de CO<sub>2</sub>,  
énergie **propre et locale**.

La production  
d'électricité à l'aide  
d'éoliennes doit  
s'accompagner du respect de  
l'environnement et de la  
préservation de la biodiversité



## Economies

Augmentation de l'**offre**  
→ impact sur les prix de  
l'énergie et donc sur le  
budget des ménages.

Pour les entreprises,  
investissement à la fois  
écologique et économique



## Indépendance énergétique

Les crises géopolitique,  
climatique et énergétique  
que nous traversons  
constituent un même combat,  
dont la solution est de **réduire**  
la **consommation totale**  
d'**énergie fossile**.

→ Sobriété énergétique et  
électrification de notre société.



## Couvrir nos besoins

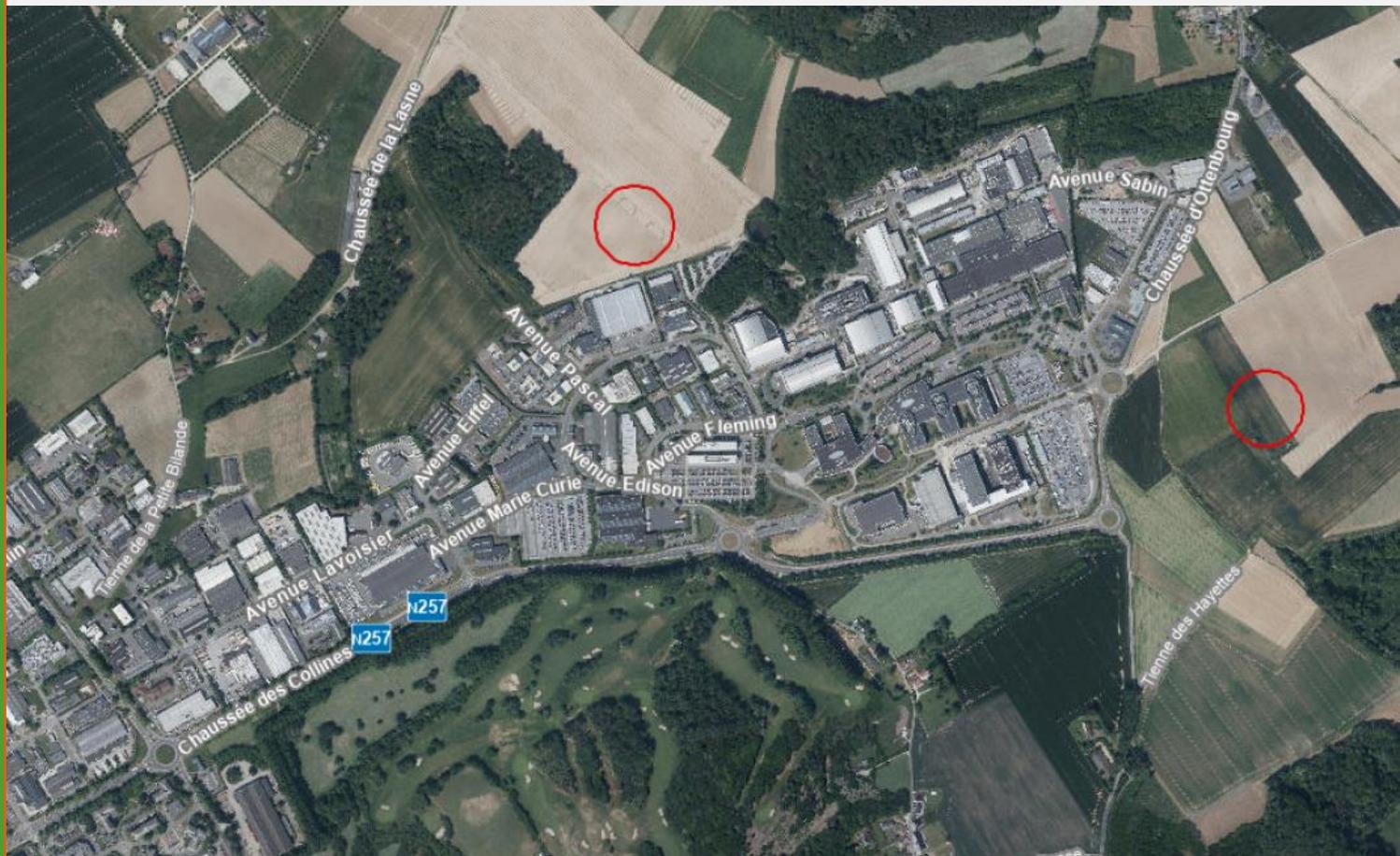
Electrification → production  
d'électricité.

D'ici 2050, nous devons  
produire **trois fois plus**  
d'**électricité** qu'aujourd'hui.  
Ainsi, pour un avenir neutre  
en carbone, nous devons  
pouvoir compter sur les  
énergies renouvelables, à  
côté des autres sources  
d'énergie.

# Présentation de l'avant- projet



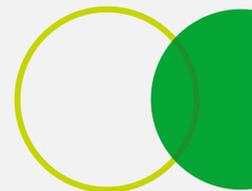
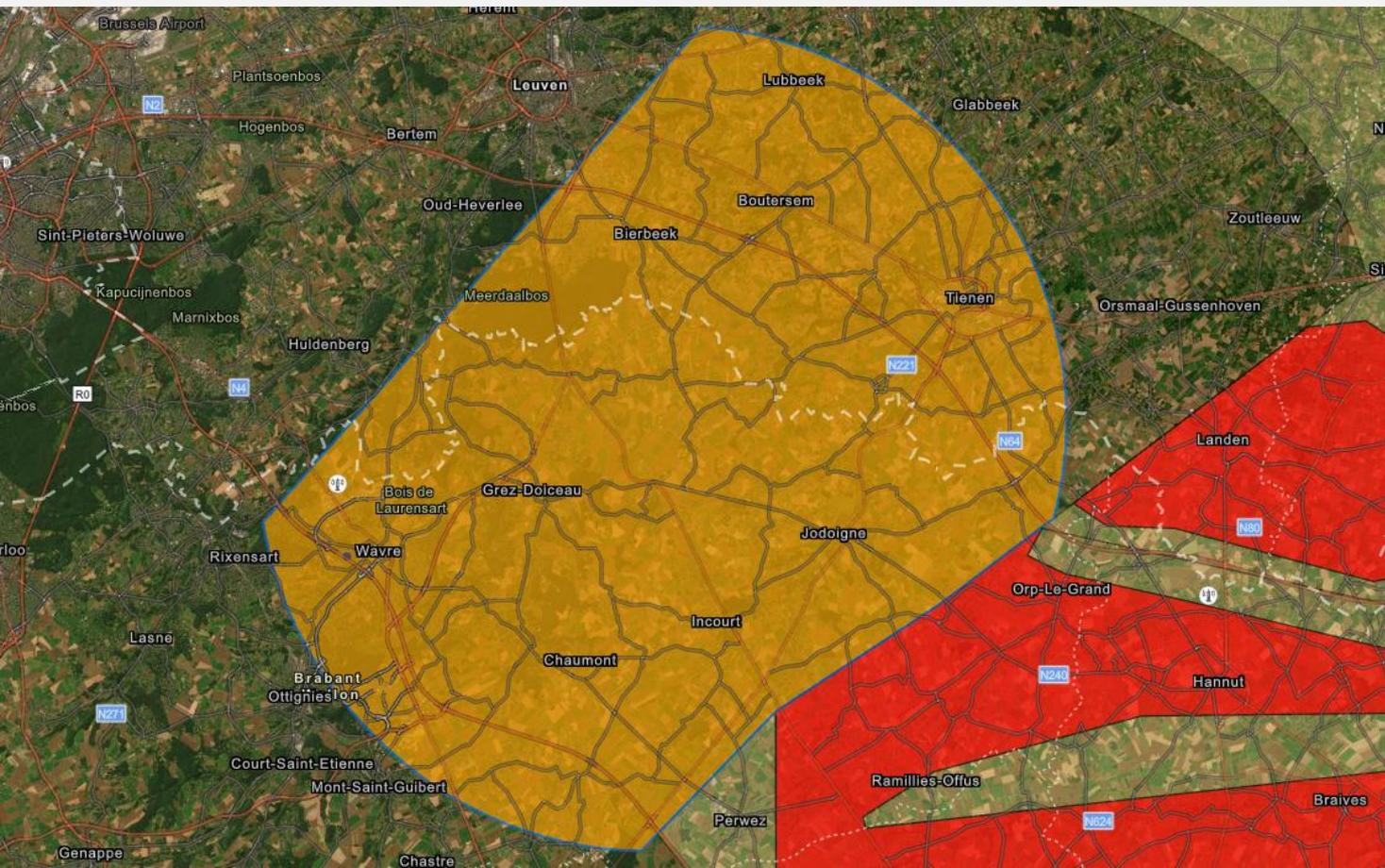
# Localisation avant-projet







# La Défense : contacts en cours



# De l'énergie verte pour plus 10.500 ménages



**Nombre  
d'éoliennes :**

2 éoliennes



**Hauteur totale  
envisage :**

De 200m à 250m



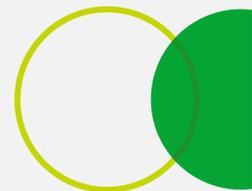
**Production  
estimée (nette) :**

38 GWh/an



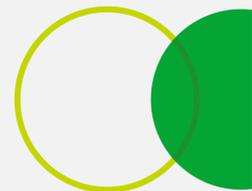
**CO<sub>2</sub> évité par an :**

5.650 tonnes  
CO<sub>2</sub>



# Des retombées locales

- Une incidence budgétaire : taxe par mât d'éolienne
- Partenariat possible avec coopérative citoyenne et/ou via coopérative Lumiwind de Luminus
- Privilégier les entreprises locales pour les travaux de voiries
- Possibilité d'un partenariat pour la réalisation de services énergétiques adaptés aux plans de la ville de Wavre



# Coopérative Luminus : *Lumiwind*

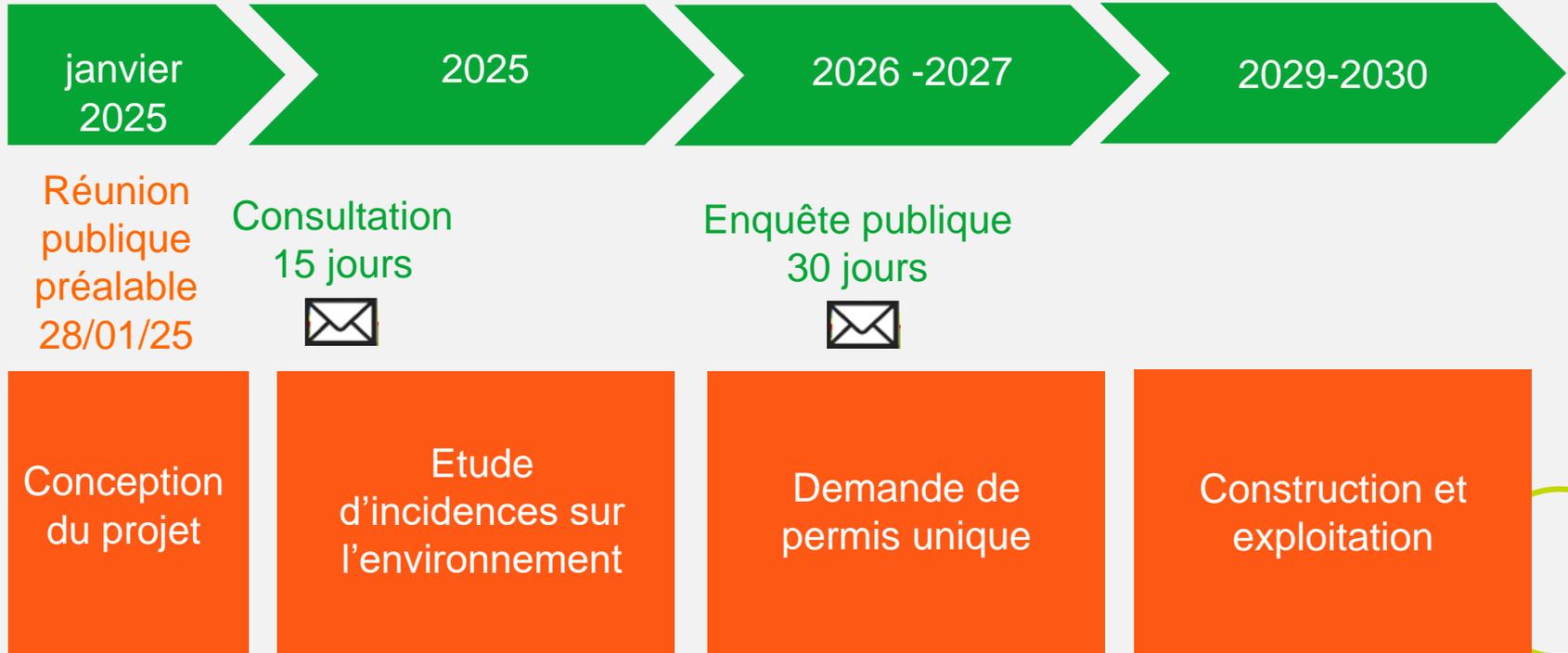
- Plus de 3.000 coopérants
- Possibilité de devenir coopérant à partir de 25 euros et jusqu'à 10.000 euros
- Coopérative accessible à toute personne physique ayant sa résidence ou son domicile en Belgique et à toute personne morale ayant son siège en Belgique
- Possibilité pour les riverains proches des parcs éoliens situés dans leur commune de bénéficier d'un droit privilégié pour devenir coopérant
- Rendement variable pouvant aller jusqu'à 4 %
- Rendement basé sur la capacité de production et non sur la production réelle, ce qui veut dire que le rendement n'est pas influencé par une éventuelle perte de production consécutive à un manque de vent
- Site WEB : [Lumiwind.be](http://Lumiwind.be)



# Planning et prochaines étapes



# Les étapes du projet





Projet éolien à Wavre

# Etude d'Incidences sur l'Environnement

Réunion d'information préalable du public

28 janvier 2025

Tanguy De Jaegere

**sertius**

[www.sertius.be](http://www.sertius.be)



## Expertise dans plusieurs domaines



**Environnement**  
(EIE, ISO, etc.)



**Sol**  
(Investigation et  
assainissement)



**Juridique**  
(conseils, recours, etc.)

✓ Actif dans les 3 régions de Belgique

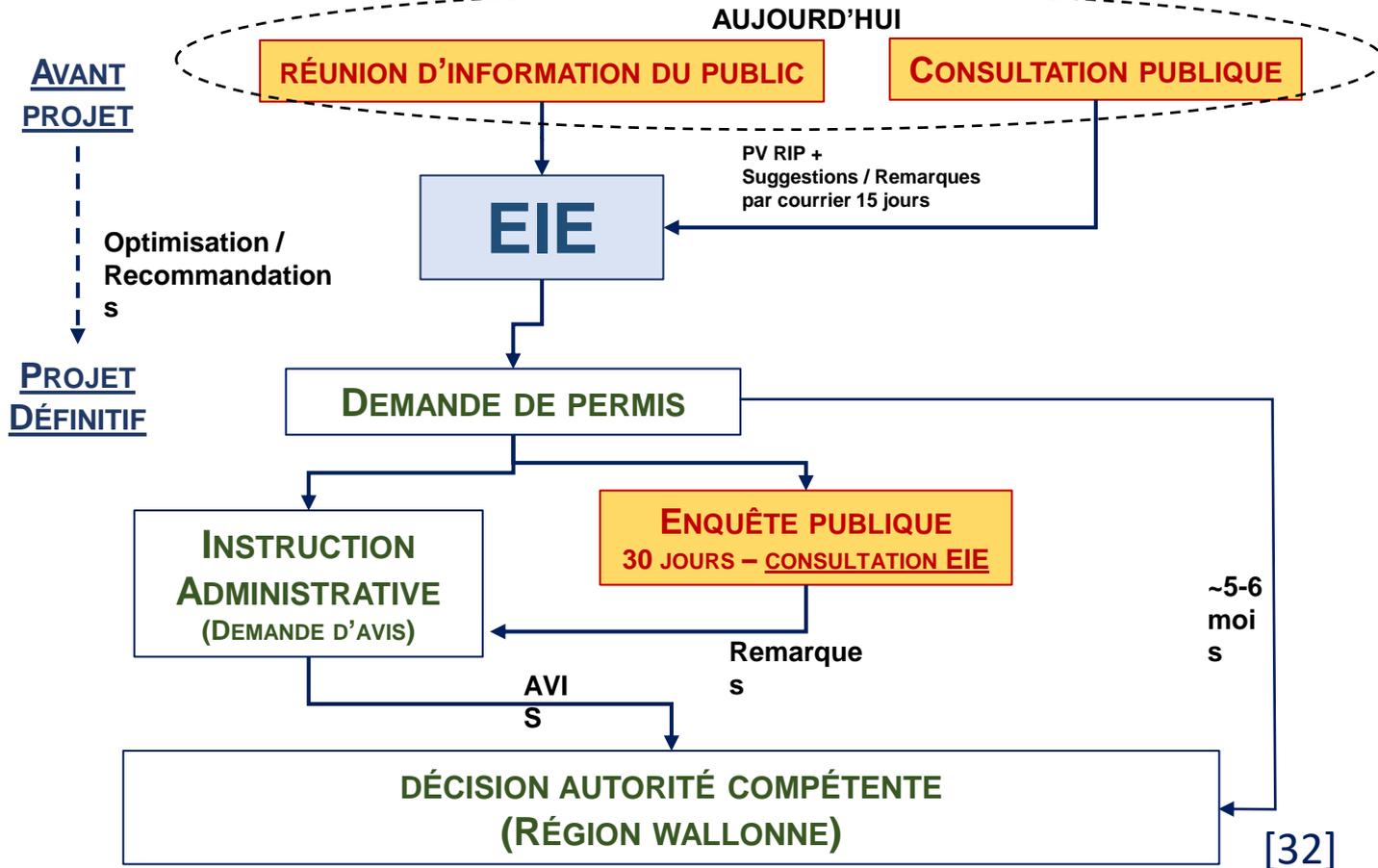
✓ Agréé EIE et Sol en Région wallonne

# QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
  - Effets directs / indirects
  - A court / moyen / long terme
  - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

**L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire**

# L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



## Analyse des critères d'implantation

### Distance à l'**habitat**

(Zone d'habitat au plan  
de Secteur + Habitations  
hors zones d'habitat)

### Distance aux **infrastructures**

(Autoroutes, routes, lignes  
HT, conduites de gaz,  
radars, liaisons  
hertziennes, etc.)

### Distance aux **zones d'intérêt biologique**

(Natura 2000, SGIB, etc.)

Localisation par  
rapport aux  
**zones d'intérêt  
paysager**

Localisation par  
rapport aux autres  
**parc éoliens**

(en projet, autorisés ou  
existants)

etc.

## ➤ Milieu humain :

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre mouvante
- ✓ Activités socio-économiques

## ➤ Infrastructures :

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

➤ **Milieu physique :**

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO<sub>2</sub> et autres polluants

➤ **Milieu biologique :**

- ✓ Description des habitats naturels sur le site et aux alentours
- ✓ Avifaune et chauve-souris → Relevés sur le terrain

- **Formule des recommandations**

  - = mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)

- **Tient compte des spécificités du projet**

  - ✓ Nombre et puissance des éoliennes
  - ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
  - ✓ Impacts cumulatifs avec les autres parcs voisins
  - ✓ Impacts transfrontaliers

- **Tient compte des spécificités du site**

  - **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

# CONTENU DE L'EIE – ZONE DE VISIBILITÉ



## LEGENDE :

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude intermédiaire (5 km)
- Zone de non-visibilité du projet
- Zones d'habitat

**Zones grises  
=  
projet non visible**

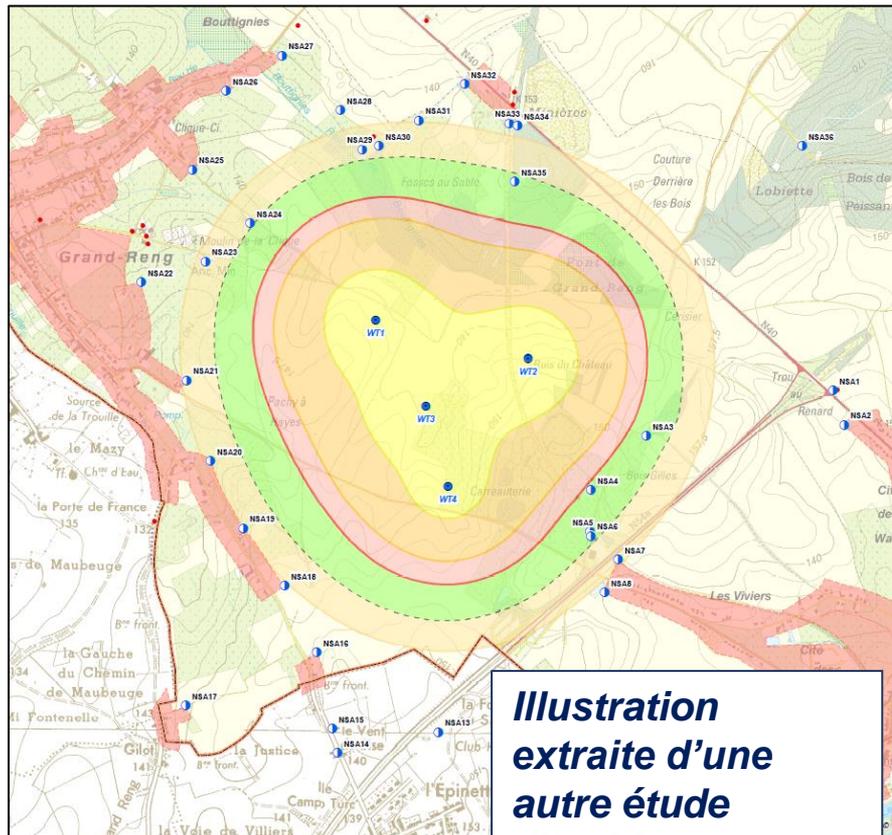
***Illustration extraite  
d'une autre étude  
d'incidences***

# CONTENU DE L'EIE – PHOTOMONTAGES



***Illustrations  
extraites d'une  
autre étude  
d'incidences***

# CONTENU DE L'EIE – BRUIT



- **Modélisation de la dispersion du bruit** autour des éoliennes
- Vérification du respect des normes
- Si besoin, **directives de bridage** afin de s'assurer du respect des normes en vigueur

#### LEGENDE :

- Eoliennes en projet
- ▭ Frontière nationale
- - - Limites communales
- Points de contrôle (NSA)
- Habitations isolées
- ▭ Zones d'habitat et ZACC

#### Simulation acoustique à Vitesse de vent à 10 m de 8 m/s

- 39 dB(A) < La part < 40 dB(A)
- 40 dB(A) < La part < 43 dB(A)
- 43 dB(A) < La part < 45 dB(A)
- 45 dB(A) < La part < 50 dB(A)
- 50 dB(A) < La part



# VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

## ✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 28/01/2025 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

## ✓ Courrier (délai de 15 jours)

- Délai de 15 jours calendrier
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le  
dépôt de  
la  
demande  
de permis

---

## ✓ Enquête publique

- 30 jours

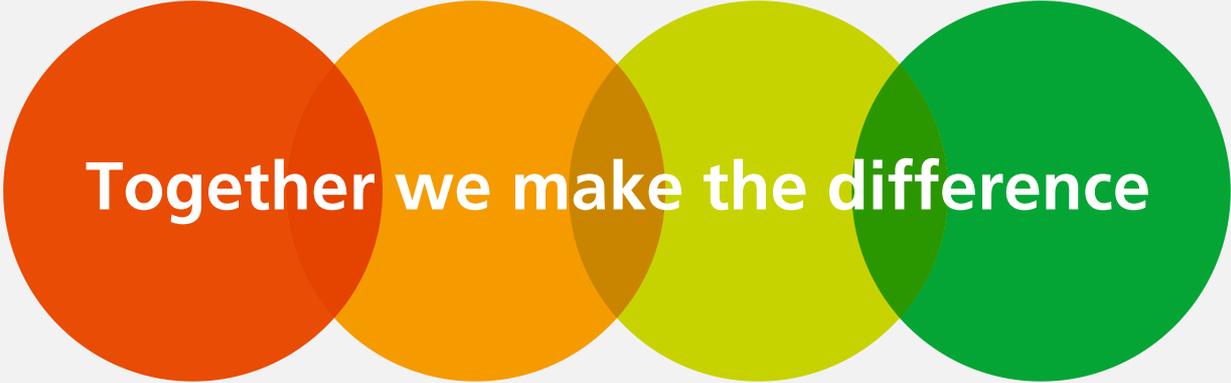
Après le  
dépôt

**Merci pour votre attention**

**sertius**

[www.sertius.be](http://www.sertius.be)





**Together we make the difference**

Projet éolien à Wavre

# Etude d'Incidences sur l'Environnement

Réunion d'information préalable du public

28 janvier 2025

Tanguy De Jaegere

**sertius**

[www.sertius.be](http://www.sertius.be)

